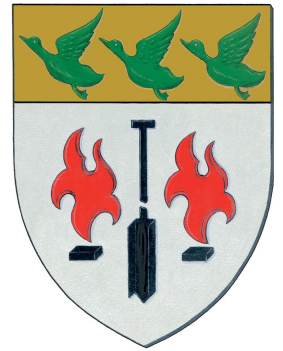


# Le Canard

## *MUNICIPAL*



Numéro 96

SAINT-SAUVEUR

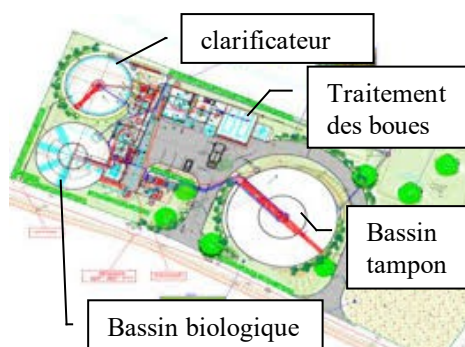
novembre 2018



### La Mairie : Un coup de jeune sur la façade

Monsieur Pupin artisan, vient d'achever d'importants travaux de peinture à la mairie. La Municipalité, a toutes les raisons d'être satisfaite du travail accompli par un peintre du village. Maintenant, le bâtiment municipal a fière allure avec ses couleurs chatoyantes et ses frontons en briques mis en évidence par un rejointoiment de l'entreprise Mille. Au centre de la façade apparaissent le blason du village et le mot Mairie taillés dans la pierre par le jeune Cyril Delépine, il y a quelques années et avec sous ces pierres une mosaïque réalisée durant l'été 1971 par l'artiste Paul Brams ayant de la famille dans le village, assisté de Yvette Broulard et Christine Chevalier. Celui-ci a initié des jeunes du village à cet art. Cette œuvre superbe, rappelant le blason, montre une scène des marais avec l'envol de trois colverts au milieu des roseaux massettes. Les murets mis en peinture et les aménagements de voirie réalisés dans la rue viennent compléter cet ensemble avec les talus en blocs Vauban. Le tout s'intègre harmonieusement donnant une entrée de la Mairie très raffinée et digne de notre commune. Beaucoup d'habitants nous ont fait part de leur satisfaction de voir cet élément de leur patrimoine rénové avec goût.

Cet édifice a toujours servi de Mairie mais aussi d'école des garçons avec le logement de l'instituteur à l'étage. Les plus anciens du village ont usé leur fond de culotte dans ce local et se rappellent encore leur instituteur Monsieur Duraco



## La station reçoit des eaux usées

Le basculement des eaux d'Ailly – sur-Somme a été effectué et la nouvelle usine de traitement entre en phase test. Cette station nouvelle génération va pouvoir traiter les effluents de 6500 équivalent/habitants. Les eaux des trois communes sont acheminées par cinq postes de refoulement.

**Le traitement primaire** comprend le dégrillage (qui élimine les déchets volumineux flottants), le dessablage (qui permet d'extraire les sables), le déshuilage (qui débarrasse l'eau de ses corps gras) et la décantation primaire où la boue est récupérée au fond du bassin.

**Le traitement secondaire** se fait de manière « biologique » dans un bassin d'aération pour accélérer le travail des bactéries. Le traitement secondaire comprend l'oxygénation (de l'oxygène est insérée dans l'eau pour retirer les substances grasses restantes) et la décantation secondaire (qui permet d'extraire une deuxième quantité de boue). Pour l'oxygénation, 4 rampes de bullage alimentées par des surpresseurs injectent de l'air par intermittence tandis qu'un brassage de l'ensemble est effectué par 3 agitateurs.

**La clarification** consiste à séparer l'eau des boues ou des résidus secondaires issus de la dégradation des matières organiques. Cette décantation est opérée dans des bassins spéciaux, les "clarificateurs". Les boues se déposent au fond du bassin où elles sont raclées et évacuées.

**Le traitement des boues** récupérées lors de la décantation, du traitement biologique et de la clarification doit être effectué. Elles sont chaulées pour les rendre plus compactes, désodorisées et

dirigées dans des bennes (2 tous les 15 jours). Celles-ci sont ensuite transportées dans le silo à boues de Saint-sauveur. Après stockage, elles serviront d'amendement pour les terres agricoles. Cette solution imposée par l'ARS (Agence Régionale de Santé) occasionne un surcoût de fonctionnement.

Les anciens bassins de Saint-Sauveur et d'Ailly seront réhabilités en bassin tampon pour absorber les excédents des épisodes orageux.

Tous ces efforts pour traiter correctement les eaux usées vont impacter la facture d'eau des particuliers.

## Le prix de l'eau

La communauté d'assainissement composée des trois communes va disposer d'un outil performant pour traiter l'eau rejetée dans le milieu naturel. Cela va se traduire par une augmentation non négligeable du prix de l'eau. Le SITE maître d'œuvre de la station a déjà anticipé cette dépense (4 700 000 € station + réseaux de transfert). Chaque usager devra s'acquitter d'un abonnement de 30€/an au SITE. Pour notre commune, un changement important va s'opérer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 : la gestion de l'ensemble de la station et des 5 postes de refoulement est déléguée à Véolia alors qu'auparavant c'était le personnel communal qui en assurait le bon fonctionnement. Le délégataire aura un abonnement de 15 €/an et va prélever 0.825 €/m<sup>3</sup>. **Cela représente une augmentation de 1,2 €/m<sup>3</sup> HT** pour une consommation de 120 m<sup>3</sup> /an.

## Un beau tapis pour la rue Guy Moquet

Après les travaux d'enfouissement de réseaux dans ce secteur, l'entreprise devait remettre en état la partie endommagée par la tranchée. La Municipalité en a profité pour refaire l'ensemble de la chaussée pour un coût de 20 974,5 € HT. Les riverains sont très satisfaits de tous ces travaux qui ont contribué à embellir ce secteur de notre

village.



## L'enfouissement des réseaux se poursuit

Les réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public sont mis sous terre dans les rues Salengro, Brossolette et Guy Moquet mais il subsiste les poteaux qui vont être enlevés. Les enfouissements s'arrêtaient à la rue Guy Moquet et il reste une partie des rues Casanova et Prot à enterrer pour avoir tout ce secteur sans fils apparents et avec un éclairage public de qualité. La Municipalité a accepté les devis fournis par la Fédération Départementale d'Énergie (FDE): réseau électrique 59 458 € HT, réseau d'éclairage public 28 180 € HT et réseau téléphonique 24 282 € HT. La participation communale pour ces 3 réalisations qui est de 34 337 € HT, 22 544 € HT et 15 298 € HT. Celle de la FDE varie en fonction des travaux. Pour notre secteur, c'est l'entreprise Cégélec qui est en charge de les exécuter.



## Des frelons en nombre qui donnent le bourdon

Le phénomène a tendance à s'étendre sur notre commune, des nids de frelons sont repérés. Les habitants nous demandent d'intervenir pour les enlever mais avant toute chose il faut identifier le type d'insecte. Le frelon asiatique dont le venin est cardiotoxique représente un danger quand il est dérangé. Pour le reconnaître, il

faut regarder ses bouts de pattes qui sont jaunes et il s'attaque aux abeilles. Dans la plupart des cas, ce sont des frelons européens et pour ce genre de cas, les pompiers n'interviennent pas. Si vous avez identifié une espèce asiatique dont les nids se situent en hauteur dans les arbres, vous pouvez joindre la Préfecture au n° de tel 03-22-97-80-80. Dans ce cas, l'intervention des pompiers est gratuite.



## La théâtroupe fait une pause

En effectif réduit depuis quelques mois, c'est avec regret que les membres du bureau de la théâtroupe « Sésame » ont décidé de mettre celle-ci en veille pendant une année. L'objectif de cette pause est de continuer à recruter de nouveaux membres (acteurs, souffleurs, aides techniques...) de choisir et préparer de nouveaux textes à jouer pour proposer au public un spectacle plaisant. La représentation prévue le samedi 3 novembre 2018 et la soirée qui suivait ont donc été annulées.

Si vous êtes intéressé(e)s pour faire partie de la troupe, vous pouvez contacter Sandrine au 06 43 97 65 27 ou Catherine au 06 15 15 48 02



## Le café « l'Atelier des Affaires »

L'ancien « Bar des sports » a été repris par Madame Sabine Pomart. Ce café qui ouvre uniquement l'après-midi de 12 h 30 à 22 h, va développer un nouveau concept : celui d'un « bar pédagogique ». Il y aura des

formations comme le prélèvement à la source, des journées ateliers : le lundi sur l'information et le jeudi sur l'immobilier. Fan de foot, elle prévoit des soirées de retransmissions de matchs de l'Amiens SC. L'inauguration de ce nouveau lieu de vie s'est faite le 13 octobre avec les partenaires, les édiles et les forces vives de la commune. Nous souhaitons la bienvenue à Mme Pomart.



## Honorés pour leur diplôme

Les collégiens du village qui ont obtenu leur brevet en juin 2018 étaient invités le jeudi 11 octobre pour une remise de récompense. Les jeunes présents ont reçu un bon d'achat chez Martelle. Les résultats pour Saint-Sauveur sont Benoît Faustine, Blondel Henri (AB) Gobin Léo (TB), Guernou Nawelle, Leleu Lucie (AB), Pabelle Maxence, Pattenden Matis (AB), Papin Baptiste (B), Radlinski Henryk (TB), Rebillard Jules (TB). Félicitations à ces jeunes qui ont fait honneur à notre village.



## Senvion recrute

La société Senvion implantée depuis novembre 2017 sur notre commune dans la ZAC des Bornes du Temps 2 recherche pour renforcer ses effectifs des techniciens de maintenance éolien. Le profil recherché est Bac +2 Electrotechnique ou maintenance industrielle Première expérience

professionnelle en industrie réussie souhaitée et intérêt pour les énergies renouvelables.

Anglais scolaire lu / écrit / parlé.  
[recrutement.service.fr@senvion.com](mailto:recrutement.service.fr@senvion.com)

## Le Téléthon

Les dons pour le Téléthon du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Décembre sont à déposer en Mairie.

## Le cimetière

Les agents communaux ont travaillé dans le cimetière. La commune a acquis un logiciel afin d'en organiser le plan grâce à une prise de vue faite par un drone et ainsi répertorier toutes les concessions existantes ou à venir. Un gros travail est en cours afin de mettre en cohésion les informations trouvées dans le cimetière et les titres de concession rangés en mairie. Le souci vient principalement des caveaux dits « perpétuels » ou sans indication. A ce jour, certains monuments sont malheureusement laissés à l'abandon car il ne reste plus aucune famille pour entretenir la tombe ou venir fleurir les défunts.

Prochainement, chaque sépulture va se voir attribuer un numéro. Nous aurions besoin de votre aide afin que les informations enregistrées dans le logiciel soient exactes. C'est pourquoi, si vous avez en votre possession un titre de concession, merci de contacter la mairie. Nous vous communiquerons votre nouveau numéro de référence. Cette prise de contact permettra peut-être de retrouver des emplacements que nous n'avons pas pu identifier par manque d'informations.



## La Belle Andalouse

La section des ACPG-CATM a organisé du 6 au 20 septembre son voyage annuel dans la région de Malaga en Andalousie. Logés dans un site face à la Méditerranée, leur hôtel de style mauresque

(château-forteresse de couleur ocre) dominait la baie d'Almunecar. De tous côtés s'étalait la Sierra Nevada, avec des versants de collines plantés d'arbres fruitiers (manguiers, avocatiers, arbres à kiwis et oliviers). Excursions proposées : Séville, Malaga, Grenade et l'Alhambra, etc...A l'écoute du flamenco, les quarante-cinq touristes ont passé deux semaines de vacances agréables.

## Le Triathlon

C'est à la base nautique de Saint-

que 6 bénévoles septem-

triathlon d'Amiens. La matinée était réservée aux épreuves des enfants, l'après-midi à celles des adultes. Les sapeurs-pompiers de la Somme ont participé à cet événement et ont couru pour Hugo 13 ans, atteint de la mucoviscidose, présent pour encourager tous les sportifs. Notons le soutien de Mélanie Doutart (amiénoise championne de France du 10km) et de Rudy Barbier (cycliste professionnel de l'équipe AG2R). Grande affluence et beau temps furent de la partie. Merci à tous pour cette importante manifestation sportive qui a été aussi une démonstration de solidarité.



## Opération brioches 2018

Le dimanche 8 octobre a eu lieu l'opération brioches dans le village. Source de revenus pour l'Association des Papillons Blancs de la Somme, la collecte de cette année a rapporté **730,07 €**. Merci à tous ceux qui ont offert leur obole et reçu en échange une brioche confectionnée par un boulanger d'Ailly. Merci aussi à la dizaine de bénévoles qui a sillonné le village ainsi qu'à la coordonnatrice de cette quête Madame Corinne GUENET.



## Un avis sur le PLUI

La Communauté de communes a arrêté le PLUI (Plan Local

d'Urbanisme Intercommunal). Chaque

des services de l'état : réduire la consommation de terres agricoles de 50%. Cela donne peu de possibilités de construire pour notre commune et les Orientations d'Aménagements Programmées (OAP) sont au nombre de deux. De plus, la densité et la mixité sont imposées, cela donnerait des surfaces de constructions plus petites. Toutes les communes doivent se prononcer.



## Les résultats des maisons fleuries

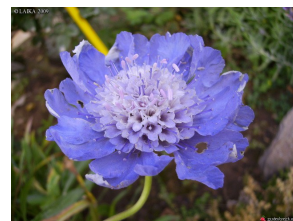
Comme chaque année, avec l'arrivée des bulbes, le début d'Octobre permet de récompenser les habitants qui ont fleuri leur habitation. Le jury en charge d'apprécier les efforts faits en matière de fleurissement s'est déplacé dans le village début août. Cette année, avec les conditions météorologiques, les réalisations ont souffert du manque d'eau et ont eu un effet moindre. Toutefois, une cinquantaine de maisons a été retenue dans le classement qui s'est effectué sur 3 catégories : Maisons avec façade fleurie : M.Mme Treunet Hubert rue Jean Catelas, Madame Martin Françoise rue Digeon, M.Mme De Saint Léger rue M. Digeon, Mme Schermecher lot SIP rue M.Garin, M.Mme Audoux

rue Marcel Digeon, Pharmacie Housieaux rue Jean Catelas

### Maisons avec jardin et façade fleuries :

Mme Leblond Jocelyne rue des Eillets, M.Mme Manquest rue du 2 Septembre, Mme Rylko Micheline rue Jean Catelas, M.Mme Bouazni A. rue des Eillets, M.Mme Leclercq rue Pierre Brossolette, Mme Duflos Bernadette rue des Tulipes, M.Mme Zieba Josiane rue du Moulin, M.Mme Comestaz rue des Eillets, M.Mme Delville Alain rue des Eillets, M.Mme Martin Nicolas rue des Eillets.

M.Mme Augustin rue P. Brossolette, M.Mme Huysen Guy rue Salengro, M.Mme Camus Michel rue M. Garin, M. Becker Robert rue Jules Verne, M.Mme Hallier Bruno rue J.Catelas, M.Mme Decerf Frédéric rue Jean Catelas, M. Huysen Jacques rue Salengro, M.Mme Manot Jean rue Roger Salengro, Mme Treboute Annick rue J. Grimau, M.Mme Lesage Alain rue Salengro, M.Mme Gavoury Renaud rue L. Prot, Mme Marquillies L. rue du Moulin, M.Mme Decerf Etienne rue Salengro, M.Mme Dargent rue Louis Prot, M.Mme Saguez Raymond rue Thorez, Mme Grenon Jacqueline rue Casanova, M.Mme Delhommelle B. rue M.Thorez, M.Mme Dubus rue Maurice Thorez, M.Mme Tourbier lot. des vignes... Félicitations à ces personnes qui ont contribué à embellir le village, toutes sont reparties avec des bulbes et pour les meilleures une composition florale.



## A Retenir

- 08-11 : Bébés lecteurs
- 10-11 : messe à 18h30
- 11-11 : Cérémonie de l'Armistice  
repas des anciens combattants à Ailly
- 18-11 : 3<sup>ème</sup> Concours aux carnassiers
- 18-11 : 2<sup>ème</sup> Bourse aux jouets salle Paszek
- 20-11 : A.G. des Vadrouilleux
- 22-11 : Messe de la Sainte Cécile à 18h30
- 24-11 : Fête de la Ste Cécile avec l'Harmonie

Concert à 18h salle Paszek, repas à l'Arcade 30-11 : Collecte de la banque alimentaire  
1/2-12 : 23<sup>ème</sup> Marché de Noël et Téléthon  
02-12 : 4<sup>ème</sup> concours aux carnassiers  
08-12 : 11 h Noël des bambins non-scolarisés 15h Arbre de Noël des enfants scolarisés  
9-12 : 14 h 30 Goûter des Aînés  
13-12 : Bébés lecteurs  
16-12 : 5<sup>ème</sup> Concours aux carnassiers  
21-12 : Passage du Père Noël dans le village  
28-12 : Illumination de Noël  
31-12 : Repas de la St-Sylvestre à l'Arcade